



Visio conférence du jeudi 27 août 2020 (9h-10h45).

Sont présents : le SG, le DRH, SUD, UNSA, SAIPER, FSU, CFTC, CGTR, FO, AD, SNPTES, SPLEC, SNALC, CFDT, SNE.

### **> Masques pour tous !**

Pour le traçage en cas de covid avéré, l'ARS fixant la date de retour pour les élèves. S'agissant des adultes c'est différent : si covid il y a > isolement, tests, quatorzaine (il n'y a plus de septaine), vérification du respect des gestes barrière (surtout pour mettre les élèves en quatorzaine éventuelle) et travail en distanciel.

### **> On suit le protocole à la lettre !**

**> Le rectorat travaille en permanence à l'information et la communication.**

Questions du SNE (transmises hier)

### Information aux parents d'élèves

*Des enseignants ont le sentiment d'être devenus une source d'informations voire un référent « covid-école » pour des parents. Pourtant les informations utiles sont transmises aux médias mais ils préfèrent la communication directe avec des personnels qui peuvent être pris parfois au dépourvu car ils ne sont pas experts.*

Le côté anxiogène chez les parents est lié à la méconnaissance du protocole et des procédures. L'enseignant peut y travailler pour expliquer aux parents. C'est lui qui a la meilleure réponse (lien social, confiance, langage clair) pour éclairer les familles. Notre rôle de professionnels est de rassurer, d'être suffisamment informés et d'appliquer ! Attention aux médias qui sont à l'affût, attention aux « fake news » (lutte politique pour déstabiliser le gouvernement par exemple).

Le côté anxiogène chez les enseignants existe aussi. Le 31 août la cellule d'écoute sera réactivée avec pour objectif de laisser parler et écouter les collègues (possible aussi dans d'autres structures).

### Informations aux personnels

*On constate toujours un déficit d'information chez les collègues du premier et du second degré. Les chefs d'établissement ne sont pas tenus de transférer les messages de la cellule mais au vu du contexte ne pourraient-ils pas faire un effort ?*

On essaie de fixer un cadre clair, avec des consignes administratives et des consignes de bon sens pour aider les personnels (les messages tels quels ne sont pas destinés aux élèves ou aux familles).

## Tension

*On a constaté des altercations devant des écoles au point que l'IEN demande des rondes de police. Les professeurs et les directeurs doivent être protégés.*

Le personnel - en particulier celui qui est au contact des familles agressives - doit être protégé. Il ne faut rien accepter. Il faut envisager des plaintes. La protection fonctionnelle permet une prise en charge au pénal. Les agresseurs sont signalés à la préfecture. Il faut signaler aussi le lynchage médiatique et certains médias sont susceptibles de recevoir une plainte (ex : visages du personnel enseignant et de direction non floutés sur une vidéo).

## Symptômes

*En cas de symptômes les parents viennent récupérer leurs enfants selon la procédure actuelle. Nous ne pouvons pas faire de distinction avec un rhume saisonnier (vent, température fraîche, pluie). Faut-il faire partir les enfants, même la moitié d'une classe qui éternue ou a le nez qui coule ?*

Application stricte de la procédure.

## Personnels vulnérables

*L'augmentation des contaminations asymptomatiques chez les jeunes et donc chez les parents d'enfants du primaire va statistiquement augmenter le nombre d'enfants contaminés dans les écoles. En l'absence de signe clinique, de test de dépistage systématique, de masques et de distanciation physique en classe chez les élèves, les enfants s'infecteront entre eux par contact physique ou d'objets partagés. Le seul port d'un masque peut-il garantir la sécurité sanitaire des enseignants vulnérables ?*

La vulnérabilité n'est nullement contestée. Il est possible que l'on revienne aux 11 pathologies mais il faut que le ministère décide prochainement.

## Jour de carence

*Dans quel cas le jour de carence sera-t-il appliqué ? Fait-on la différence entre les « non malades contacts » et ces gens qui ont des symptômes ? En cas d'infection Covid pour un enseignant sur son lieu de travail par une contamination directe d'un élève, l'employeur est responsable et cela doit être considéré comme un accident de travail, pas comme un arrêt maladie avec une journée de carence.*

Il s'applique pour les arrêts maladie. Pas d'auto-analyse des symptômes, pas d'automédication pour contrer une fièvre par exemple. Ne pas aller travailler et consulter son médecin. En allant à l'école il y a risque de ne pas respecter le protocole et de s'exposer à d'éventuelles sanctions pour cela.



## Masques de type II

*C'est une aberration que de ne pas avoir de masques FFP2 pour les personnes vulnérables. Pourquoi ?*

Il y a des FFP2 pour les collègues. Il y a suffisamment de masques en tissu pour tenir jusqu'à décembre. Les types II sont pour les personnels vulnérables : il travaillent avec car l'ASA (autorisation spéciale d'absence) n'existe plus pour l'instant. Il s'agit de protéger les professeurs et les élèves : on ne doit pas l'enlever pour éviter les suspicions de toutes sortes (y compris les commérages).

## AESH

*Les masques qui leur sont destinés sont-ils bien issus du stock « éducation nationale » ?*

Pas encore de réponse.

## Enfants vulnérables

*Quel est le protocole pour les enfants vulnérables ? Le même que l'an dernier ? Il restent chez eux avec un parent ? Si ce parent est enseignant reçoit-il une autorisation d'absence, est-il placé en enseignement à distance ou bien remplacé ?*

Bienveillance pour le parent si pas de solution de garde d'enfants.

## Absentéisme des élèves

*Par peur, des élèves n'ont pas fait la rentrée, d'autres ne reviennent plus. Doit-on signaler ces absences ? Comment peut-on affirmer qu'il y a moins de 10% d'absentéisme alors qu'il n'y a pas eu de chiffres remontés ? Quelles sont les modalités de suivi pédagogique ? Si on alimente le blog de l'école comme l'année dernière, il y a un risque pour que des parents s'en servent afin ne plus envoyer leurs enfants à l'école.*

L'école est ouverte et obligatoire. Les enfants sont plus en sécurité à l'école que dans le monde extérieur.

## IEF

*Quelle est la traçabilité de la mise en oeuvre de l'IEF ? Y a-t-il déjà des radiations ?*

Pas encore de chiffres. Il y a une forte demande mais pas d'explosion non plus. C'est une organisation administrative avec un formulaire dédié instruction en famille.

## EPS

*Est-il possible de décliner les activités sportives autorisées à l'école ? Qu'en est-il du temps périscolaire ?*



Protocole strict. Les activités autorisées sont celles qui ne sont pas interdites.

### Formation

*Lorsque les formations sont maintenues le nombre maximum de participants est-il bien 10 ?*

Pas encore de réponse.

### AED

*Le lycée ne fournit que des masques alors qu'ils sont les premiers à être en contact avec les professeurs avant l'accueil des élèves, à manipuler carnets et papiers toute la journée. Ils sont chargés aussi de rester avec les élèves en isolement en attendant qu'arrivent une infirmière ou les secours et cela ne leur paraît pas approprié.*

Même chose que pour tous les autres personnels : s'informer, se rassurer, appliquer le protocole. On peut utiliser des lingettes pour les livres, les ordinateurs...

### Intervenants extérieurs

Le nouveau protocole les autorise dans le respect des gestes barrière.

### Autres questions

### Dépistage massif

Ce n'est pas productif scientifiquement. La priorité est sur les foyers (en lien avec l'ARS et les laboratoires). Voir son médecin traitant pour se rassurer.

### Cantine scolaire

Lavage des mains et masque. Respect des gestes. Si la distanciation n'est pas possible il faut éviter de brasser les classes.

### Liste complémentaire

Pas de recours à la liste complémentaire CRPE pour l'instant (ministère).